

## La seconde vague féministe et la féminisation du Parti socialiste français et du Parti québécois

Jocelyne Praud

Volume 17, numéro 1-2, 1998

Femmes, citoyenneté et représentation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040100ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040100ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

### ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Praud, J. (1998). La seconde vague féministe et la féminisation du Parti socialiste français et du Parti québécois. *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 71–90. <https://doi.org/10.7202/040100ar>

### Résumé de l'article

Le Parti socialiste français (PS) et le Parti québécois (PQ) ont inséré dans leurs statuts respectifs des résolutions qui ont marqué les débuts officiels de leur féminisation. Il s'agit pour le premier, de la résolution établissant un quota de 10 % de femmes dans les instances du parti et, pour le second, de la résolution préconisant l'inclusion de plusieurs réformes féministes dans son programme.

Sans la seconde vague féministe, ces deux partis n'auraient probablement pas pris l'initiative de féminiser leurs instances. C'est le militantisme des années 1960 et 1970 qui a encouragé les femmes socialistes et péquistes à exiger que leur partis fassent enfin place aux femmes et aux questions qui les touchent. Les différentes stratégies que les femmes du PS et PQ ont utilisées pour faire adopter leurs résolutions et, plus particulièrement, la stratégie élitiste des militantes socialistes et celle, plus inclusive, de leurs consoeurs péquistes, expliquent en partie pourquoi les mesures de féminisation sont mieux perçues chez les membres du PQ que chez ceux du PS.

# LA SECONDE VAGUE FÉMINISTE ET LA FÉMINISATION DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS ET DU PARTI QUÉBÉCOIS\*

Jocelyne Praud  
*University of Toronto*

## INTRODUCTION

Depuis les années 1970, la recherche sur les femmes politiques est en pleine expansion. Les chercheuses qui s'intéressent de près aux militantes des partis politiques français et québécois peuvent faire plusieurs observations quant aux études portant sur les femmes politiques en France et au Québec. Tout d'abord, la plupart concernent les femmes qui sont titulaires de postes politiquement importants, par exemple, les candidates, les mairesses, les législatrices et les ministres<sup>1</sup>. Ensuite, les femmes qui remplissent des fonctions moins prestigieuses dans les partis politiques ne semblent pas avoir suscité autant d'intérêt, surtout parmi les chercheuses françaises<sup>2</sup>. Aussi, les

---

\* Je tiens à remercier les évaluateurs(trices) de *Politique et Sociétés*, ainsi que Manon Tremblay, Karl Henriques et Sylvia Bashevkin pour leurs commentaires pertinents ; Laurent Bouvet et Renée DuFourt en France ainsi que Chantal Mallen et Christiane Monarque au Québec pour les renseignements qu'ils m'ont fournis sur le Parti socialiste français et sur le Parti québécois ; et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et l'Université de Toronto pour son soutien financier.

1. Pour la France, voir l'ouvrage de Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, ainsi que celui de Jean Pascal, *Les femmes députées de 1945 à 1988*, Paris, Jean Pascal, 1990. En ce qui concerne le Québec, voir : Évelyne Tardy et al., *La politique : un monde d'hommes ?*, Montréal, Hurtubise HMH, 1982 ; Samia Spencer, « Women in Government : A View from Quebec », *Quebec Studies*, 1986, vol. 4, n° 2, p. 90-117 ; Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Saint-Martin, 1990 ; Manon Tremblay, « Quand les femmes se distinguent : féminisme et représentation politique au Québec », *Revue canadienne de science politique*, 1992, vol. 25, n° 1, p. 55-68 ; Manon Tremblay, « Political Party, Political Philosophy and Feminism : A Case Study of the Female and Male Candidates in the 1989 Quebec General Election », *Revue canadienne de science politique*, 1993, vol. 26, n° 3, p. 507-522 ; Manon Tremblay et Réjean Pelletier, *Que font-elles en politique ?*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995.

2. Plus de dix ans après que l'article de Françoise Subileau, « Le militantisme dans les partis politiques sous la Cinquième République : état des travaux de langue française », *Revue française de science politique*, 1981, vol. 31, n° 5-6, p. 1045,

Jocelyne Praud, département de science politique, Université de Toronto, 100, rue Saint-Georges, Toronto (Ontario), Canada, M5S 1A1.

mesures que les partis français et québécois ont mis en place dans les années 1970 afin d'inciter leurs militantes à briguer des postes de responsabilité ont fait l'objet de peu de travaux<sup>3</sup>. Enfin, à l'exception de Samia Spencer, de Mariette Sineau et d'Évelyne Tardy, les chercheuses n'ont pas comparé la situation des femmes politiques en France et au Québec<sup>4</sup>.

Cette étude examine comment deux partis sociaux-démocrates de masse créés à la fin des années 1960, le Parti socialiste français (PS) et le Parti québécois (PQ), en vinrent à reconnaître qu'il était temps de féminiser leurs instances<sup>5</sup>. Par féminiser, nous entendons le fait d'aug-

---

eut souligné la pénurie d'ouvrages sur les femmes qui militent dans les partis français, on ne trouve que deux études sur ce sujet, toutes les deux écrites par Andrew Appleton et Amy Mazur : « Party Organizations and Positive Action Strategies in France », Communication présentée au Congrès annuel de l'Association américaine de science politique, Chicago, 1992, et « Transformation or Modernization ? : The Rhetoric and Reality of Gender and Party Politics in France », dans Joni Lovenduski et Pippa Norris (dir.), *Gender and Party Politics*, London, Sage, 1993, p. 86-112. Deux ouvrages détaillés portant sur les femmes engagées dans les partis provinciaux et municipaux et dans les syndicats du Québec sont parus à la fin des années 1990 : Ginette Legault, Guy Desrosiers et Évelyne Tardy, *Militer dans un parti provincial: les différences entre les femmes et les hommes au P.L.Q. et au P.Q.*, Montréal, Centre de recherche féministe, 1988 ; et Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Évelyne Tardy, *Sexes et Militantisme*, Montréal, Éditions du Cidihca, 1989.

3. Il est étonnant que le quota du Parti socialiste français (qui existe depuis plus de vingt ans) n'ait pas fait l'objet d'une étude approfondie. On peut trouver quelques informations sur le quota dans les études d'Appleton et Mazur, *op. cit.*, ainsi que dans divers ouvrages sur le PS, notamment, celui de Paul Bacot, *Les dirigeants du Parti socialiste*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1979, p. 240-255 et celui de Henri Rey et Françoise Subileau, *Les militants socialistes à l'épreuve du socialisme*, Paris, Presses universitaires de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 81-82. Au Québec, seuls Legault *et al.*, *op. cit.*, p. 98-109 et 139-149 et Gingras *et al.*, *op. cit.*, p. 139-149, se sont intéressés aux mesures mises en place afin d'augmenter le nombre de femmes dans les instances des partis politiques et des syndicats québécois.
4. Samia Spencer, « The Female Cabinet Members of France and Quebec : Token Women », *Contemporary French Civilization*, 1985, vol. 9, n° 2, p. 166-191; Mariette Sineau et Évelyne Tardy, *Droits des femmes en France et au Québec*, Montréal, Remue-Ménage, 1993.
5. André Bernard montre que, dans les années 1970, le Parti québécois était bien un parti social-démocrate (voir : André Bernard, « Le Parti québécois, parti social-démocrate : les années du pouvoir (1976-1985) », dans Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost (dir.), *La Social-démocratie en cette fin de siècle/Late Twentieth-Century Social Democracy*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148). D'après Sylvia Bashevkin, *Toeing the Lines : Women and Party Politics in English Canada*, deuxième édition, Toronto, University of Oxford Press, 1993, p. 108 et Joni Lovenduski, « Introduction : The Dynamics of Gender and Party », dans Joni Lovenduski et Pippa Norris (dir.), *Gender and Party Politics*, London, Sage, 1993, p. 13, les partis de gauche sont plus à même de prendre des mesures en faveur des femmes que les partis de droite.

---

**Résumé.** Le Parti socialiste français (PS) et le Parti québécois (PQ) ont inséré dans leurs statuts respectifs des résolutions qui ont marqué les débuts officiels de leur féminisation. Il s'agit pour le premier, de la résolution établissant un quota de 10 % de femmes dans les instances du parti et, pour le second, de la résolution préconisant l'inclusion de plusieurs réformes féministes dans son programme.

Sans la seconde vague féministe, ces deux partis n'auraient probablement pas pris l'initiative de féminiser leurs instances. C'est le militantisme des années 1960 et 1970 qui a encouragé les femmes socialistes et péquistes à exiger que leur partis fassent enfin place aux femmes et aux questions qui les touchent. Les différentes stratégies que les femmes du PS et PQ ont utilisées pour faire adopter leurs résolutions et, plus particulièrement, la stratégie élitiste des militantes socialistes et celle, plus inclusive, de leurs consœurs péquistes, expliquent en partie pourquoi les mesures de féminisation sont mieux perçues chez les membres du PQ que chez ceux du PS.

**Abstract.** This article examines how the resolutions that officially launched the feminization of the *Parti socialiste français* (PS) and the *Parti québécois* (PQ) – notably, the resolution establishing a quota of 10 % women in the PS bodies and the resolution recommending the inclusion of several feminist reforms into the PQ program – were inserted into the parties' by-laws.

If it had not been for the second-wave women's movement, these two parties would not have taken steps to feminize their internal organs on their own. Indeed, it was the feminist agitation of the 1960s and 1970s that encouraged Socialist and *Péquiste* women to demand that their parties finally recognize women's presence and their concerns. The different strategies that PS and PQ women used to ensure the passage of their resolutions and, more specifically, the elitist strategy of PS women and the more inclusive strategy of their PQ counterparts, help to explain why pro-feminization measures are better perceived in the PQ than in the PS.

---

menter le nombre de femmes présentes dans les organes internes et de porter une attention accrue aux questions concernant les femmes. Cet article se penche donc sur l'adoption (soit l'insertion dans les statuts du PS et du PQ) des résolutions qui marquèrent les débuts officiels de la féminisation de ces deux partis. En 1974, au Congrès de Suresnes, le PS adopta une résolution prévoyant que les organes dirigeants des sections et des fédérations ainsi que le Comité directeur (l'organe législatif national) et le Bureau exécutif (l'organe exécutif national) devraient désormais comprendre un quota minimum de 10 % de femmes<sup>6</sup>. Au Congrès de mai 1977, le PQ passa une résolution modernisant la section « condition féminine » du programme péquiste. Peu de temps après ces événements, le PS et le PQ se dotèrent d'une structure nationale chargée de les conseiller sur toutes les questions

---

6. Le quota fut porté à 15 % en 1977, à 20 % en 1979 et à 30 % en 1990.

relatives aux femmes : le Secrétariat à l'action féminine pour le PS et le Comité national de la condition féminine pour le PQ. Il faut noter que, bien qu'assez similaires, ces deux partis ont eu recours à des méthodes différentes pour féminiser leurs instances. Comme la méthode du PS repose essentiellement sur le quota, elle peut être qualifiée de coercitive. Par contre, celle du PQ apparaît plus volontariste, puisque qu'elle repose avant tout sur l'assistance que le Comité-femmes fournit aux militantes voulant soit assumer des responsabilités importantes au sein du parti, soit briguer une investiture ou un poste de parlementaire.

Les entretiens que nous avons réalisés au PS et au PQ ainsi que les archives que nous avons consultées nous permettent de proposer deux conclusions quant aux débuts officiels de la féminisation de ces deux partis<sup>7</sup>. Tout d'abord, il est improbable que, sans la seconde vague féministe, le PS et le PQ aient pris l'initiative de féminiser leurs instances. En effet, ce ne sont pas ces partis, mais plutôt le militantisme féministe des années 1960 et 1970, qui a encouragé les femmes socialistes et péquistes à exiger que leur parti fasse enfin place aux femmes et aux questions qui les touchaient. Ensuite, les différentes stratégies que les femmes du PS et du PQ ont utilisé pour faire adopter les résolutions mentionnées ci-dessus nous éclairent sur la façon dont les militants de base perçoivent les mesures de féminisation et sur l'impact que ces dernières ont eu. N'ayant jamais été véritablement consultés sur la question du quota, il n'est pas étonnant que les militants socialistes aient toujours de grandes réserves à son égard et que les organes du PS ne soient pas très féminisés. Par contre, les efforts que les femmes péquistes ont déployé pour convaincre les militants de base de soutenir leur résolution (et par la suite leurs activités de féminisation) semblent expliquer pourquoi le Comité et ses actions sont relativement bien acceptés et les organes internes du PQ sont plus féminisés que ceux du PS<sup>8</sup>. Ces conclusions ne concernent pas exclusivement les partis politiques, ils concernent aussi les personnes qui militent dans des associations telles que, au Québec, Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique (FRAPPE) ou, en France, Parité, associations qui visent à

7. Dans le cadre de cette recherche, nous avons interviewé 32 personnes militant au PS et au PQ (en tout 16 hommes et 16 femmes) en juillet 1994 à Montréal et en juin et juillet 1995 à Paris et à Lyon. Les documents cités dans cette étude nous ont été fournis par des militantes péquistes et par l'Office universitaire de recherches socialistes situé à Paris.

8. Sur la féminisation limitée du PS et la féminisation honorable du PQ, voir Jocelyne Praud, *Feminizing Party Organizations : The Cases of the Parti Socialiste Français, the Parti Québécois and the Ontario New Democratic Party*, thèse de doctorat, Département de science politique, Université de Toronto, 1997, chapitres 3 et 4.

éliminer le déficit démocratique des institutions politiques françaises et québécoises.

Cet article comporte deux parties. Dans la première partie, nous retraçons les grandes lignes de la mobilisation féministe qui eut lieu dans les années 1960 et 1970 en France et au Québec et nous présumons que cette mobilisation a donné lieu à une « infiltration féministe » du PS et du PQ<sup>9</sup>. Dans la deuxième partie, nous étudions les stratégies auxquelles les militantes socialistes et péquistes ont eu recours juste avant les congrès de 1974 et 1977 ainsi que l'impact que ces stratégies semblent avoir eu sur la façon dont les militants socialistes et péquistes perçoivent les mesures de féminisation.

## **L'INFILTRATION FÉMINISTE DU PS ET DU PQ**

### **Les mouvements féministes français et québécois des années 1960 et 1970**

Il y a plus de trois décennies, une seconde vague féministe balaya la France et le Québec. Au début, diverses associations féminines d'inspiration libérale et réformiste se mirent à revendiquer l'abrogation des lois archaïques qui empêchaient les femmes de devenir des citoyennes à part entière. Par la suite, de nouveaux groupes qui voulaient libérer les femmes de l'oppression qu'elles subissaient dans les sphères publiques et privées firent leur apparition. À cette époque, ces groupes réformistes et autonomistes attachaient plus d'importance aux problèmes que les femmes rencontraient dans la famille et au travail qu'à l'absence des femmes dans les institutions politiques traditionnelles (les partis politiques, les législatures et les gouvernements). Cependant, leur discours et leurs actions incitèrent plusieurs femmes à féminiser ces forteresses masculines. C'est ainsi que dans les années 1970 des femmes qui avaient milité dans des groupes féministes ou qui tout au moins adhéraient aux idéaux féministes réformistes de l'époque entreprirent de forcer le PS et le PQ à accorder une plus grande place aux femmes et aux questions qui les concernent.

En France, la seconde vague féministe démarra lors des deux grandes campagnes pour la réforme des lois sur le mariage et la contraception. Grâce aux pressions d'associations féminines traditionnelles telles que l'Union féminine civique et sociale (UFCS) et l'Union des femmes françaises (UFF), quelques changements furent apportés en 1965 à la loi sur le mariage. Certains des nouveaux groupes réformistes qui avaient soutenu la réforme de cette loi, notamment l'association

---

9. L'expression « infiltration féministe » est empruntée à Joni Lovenduski, *op. cit.*, p. 7.

protestante Jeunes femmes, l'association Maternité heureuse et le Mouvement démocratique féminin (le club de gauche fondé en 1961 par Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry et Simone Menez), participèrent à la campagne pour l'abrogation des articles trois et quatre des lois de 1920 et 1923 qui interdisaient la diffusion d'informations sur la contraception et de produits contraceptifs. Selon Claire Duchén, ces groupes étaient en fait les précurseurs des nouveaux groupes de libération qui émergèrent à la fin des années 1960 puisque, contrairement à l'UFCS et à l'UFF, ils remettaient en question l'idée que les femmes ne pouvaient être que des épouses et des mères<sup>10</sup>.

Plusieurs groupes de libération naquirent durant la révolte étudiante de mai 1968. Sentant bien que leurs opinions ne comptaient pas autant que celles de leurs collègues masculins, bon nombre des femmes du mouvement de mai décidèrent de créer leurs propres groupes non mixtes où elles pouvaient analyser leur oppression entre elles. Au mois d'août 1970, un groupe de femmes fut arrêté parce qu'il avait déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu pour la personne qui est encore plus inconnue que lui, sa femme. Les journalistes firent le rapprochement entre cette action et les récentes actions du *Women's Liberation Movement* des États-Unis et en conclurent que les femmes qui avaient été arrêtées faisaient partie du Mouvement de libération des femmes (MLF)<sup>11</sup>.

Au départ, le MLF était composé d'une multitude de groupes qui avaient leur propre analyse de l'oppression des femmes ainsi que leur propre mode d'organisation et qui se rassemblaient à l'occasion d'actions ou d'événements importants. Chaque groupe appartenait, si l'on peut dire, à l'une des trois tendances du MLF : Psychanalyse et politique (Psych et po), Féministes révolutionnaires et Lutte de classes. Les femmes de Psych et po, groupe fondé en 1968 par la psychanalyste Antoinette Fouque, étudiaient les écrits de Lacan, Foucault et Derrida et cherchaient à substituer une « fémininité féminine » à la « fémininité masculine » intériorisée par leur inconscient. Grâce aux dons généreux de certaines de ses membres fortunées, Psych et po lança une maison d'édition, plusieurs librairies et un magazine qui s'appelaient tous « Des femmes ». La tendance Féministes révolution-

10. Claire Duchén, *Women's Rights and Women's Lives in France, 1944-1968*, Londres et New York, Routledge, 1994, p. 165-178.

11. Naty Garcia Guadilla, *Libération des femmes : le M.L.F.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 28, 30 ; Dorothy Kaufmann-McCall, « Politics of Difference : The Women's Movement in France from May 1968 to Mitterrand », *Journal of Women in Culture and Society*, 1983, vol. 9, n° 2, p. 283-284 ; Claire Duchén, *Feminism in France from May 1968 to Mitterrand*, Boston, Massachusetts, Routledge et Kegan Paul, 1986, p. 5-8 ; Monique Rémy, *De l'utopie à l'intégration : histoire des mouvements de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 35.

naires comprenait des groupes de féministes radicales (telles que la Ligue du droit des femmes créée en 1974 par Simone de Beauvoir) qui percevaient les femmes comme une classe sociale opprimée principalement par le patriarcat. Après avoir assisté à des réunions du MLF, certaines militantes de gauche conclurent que les femmes étaient opprimées non seulement par le capitalisme, mais aussi par le patriarcat. Les groupes qui soutenaient cette analyse faisaient partie de la tendance Lutte de classes. Le mode d'organisation hiérarchique et structuré de cette tendance rappelait celui des groupes de gauche de l'époque, tandis que l'anarchisme qui régnait à Psych et po et dans les groupes associés à la tendance des Féministes révolutionnaires rappelait celui du mouvement de mai<sup>12</sup>.

Comment se fait-il qu'un mouvement si riche soit devenu « le mouvement de femmes le plus divisé d'Europe<sup>13</sup> » ? Déjà dans les années 1970, une scission était apparente entre, d'une part, les féministes réformistes engagées dans les partis et les syndicats et, d'autre part, les féministes réformistes et autonomistes qui préféraient rester en dehors de ces institutions. Dans son autobiographie, la militante socialiste Yvette Roudy décrit les relations entre ces deux camps comme suit : « [d]ire que nous ne communiquions pas était une manière aimable de dire que nous nous détestions cordialement<sup>14</sup> ». Par la suite, d'autres scissions eurent lieu, cette fois parmi les groupes de libération. À l'automne 1979, Psych et po se constitua en association sous le nom « Mouvement de libération des femmes – MLF » et déposa le sigle MLF comme marque de commerce. Les groupes autonomistes accusèrent Psych et po de vouloir s'approprier le mouvement des femmes<sup>15</sup>. Les autres conflits qui éclatèrent dans les milieux féministes autonomistes portèrent un coup dur au MLF<sup>16</sup>. Selon Françoise Ducrocq, en 1981, le « Mouvement [...] sembl[ait] particulièrement divisé, atomisé<sup>17</sup> ».

Au Québec, le redémarrage du mouvement des femmes s'est fait à la création de deux associations féminines réformistes : la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et

12. Garcia Guadilla, p. 37-45, 48-50 et 90-93 ; Duchén, *Feminism in France*, op. cit., p. 27-47 ; Rémy, op. cit., p. 38-39, 43-53 et 101-103 ; Jane Jenson, « Representations of Difference : The Varieties of French Feminism », *New Left Review*, 1990, n° 180, p. 131-136.

13. Doris Anderson, « France: The Most Divided Women's Movement in Europe », dans *The Unfinished Revolution*, Toronto, Doubleday, 1991, p. 108.

14. Yvette Roudy, *À cause d'elles*, Paris, Albin Michel, 1985, p. 114-115.

15. Kaufmann-McCall, op. cit., p. 287-289 ; Jenson, op. cit., p. 133-134 ; Rémy, op. cit., p. 103. Depuis, il est d'usage d'appeler les groupes autonomistes le « MLF non déposé » et Psych Po le « MLF déposé ».

16. Sur ce point, voir Françoise Ducrocq, « Mouvement de libération des femmes en France socialiste », *La Revue d'en face*, 1982, n° 12, p. 103-112.

17. *Ibid.*, p. 103.



d'action sociale (AFEAS). Pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote, Thérèse Casgrain, la célèbre militante féministe de l'entre-deux-guerres, invita des représentantes des principales associations féminines du Québec à participer à un colloque sur le statut juridique des Québécoises. À l'issue du colloque, les participantes décidèrent de créer une nouvelle association, non confessionnelle, qui regrouperait des représentantes des associations ainsi que des membres individuelles et qui coordonnerait les actions en faveur des femmes. La FFQ fut officiellement fondée en 1966. Cette même année, l'Union des femmes rurales fusionna avec les Cercles d'économie domestique pour former l'AFEAS<sup>18</sup>.

Dans un premier temps, la FFQ et l'AFEAS s'attachèrent à informer les Québécoises de leurs droits et à presser le gouvernement du Québec d'améliorer la situation des femmes. Les deux associations travaillaient ensemble, la FFQ s'occupant plutôt des femmes en milieu urbain, et l'AFEAS, des ménagères et des femmes en milieu rural. À cette époque, les principales revendications de la FFQ concernaient les conditions de travail, l'équité salariale, les garderies et la réforme du Code civil. Au printemps 1966, la FFQ signa le document du *Committee for the Equality of Women* réclamant la mise sur pied d'une commission royale d'enquête sur la situation des femmes. Sept ans plus tard, les pressions de la FFQ obligèrent le gouvernement du Québec à donner suite à l'une des recommandations de cette commission royale et donc à créer un organe chargé de conseiller le gouvernement sur toutes les questions relatives à la condition des femmes, le Conseil du statut de la femme (CSF). En 1978, le CSF publia le pendant québécois du rapport de la Commission royale, *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Ce rapport inspira la politique envers les femmes du premier gouvernement péquiste<sup>19</sup>.

Tout comme en France, d'autres groupes affirmant que les femmes étaient victimes du système patriarcal ou du système capitaliste émergèrent à la fin des années 1960 et au début des années 1970. En 1969, des étudiantes anglophones des universités McGill et Sir George Williams créèrent le *Montreal Women's Liberation Movement* (MWLM) qui, jusqu'en 1975, aida les femmes à avoir accès à l'avortement. Au mois de novembre 1969, près de 200 femmes nationalistes et socialistes furent arrêtées pour avoir protesté contre le règlement du Conseil municipal de Montréal interdisant les manifestations. Quelques mois plus tard, ces femmes formèrent le Front de libération

18. Alison Prentice *et al.*, *Canadian Women : A History*, Toronto, Harcourt, Brace & Jovanovich, 1988, p. 343 ; Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, deuxième édition, Montréal, Éditions Quinze 1992, p. 463-464 et 468.

19. Prentice *et al.*, *op. cit.*, p. 345-346 et 352 ; Maillé, *op. cit.*, p. 92 et 94-95 ; Collectif Clio, *op. cit.*, p. 464, 468, 471 et 479.

des femmes du Québec (FLFQ). Durant les deux années qui suivirent, le FLFQ milita pour le droit à l'avortement, dénonça le Salon de la femme se tenant tous les ans à Montréal et l'absence de femmes dans les jurys québécois et, enfin, lança le journal féministe *Québécoises deboutte!* Il faut noter que les membres francophones du FLFQ appuyaient la libération des femmes et celle des Québécois francophones. Finalement, leur soutien à la cause nationaliste les conduisit à expulser leurs consœurs anglophones et à cesser toute relation avec les féministes anglophones militant au Québec et au Canada<sup>20</sup>. À la suite de divers conflits entre les féministes radicales et les féministes socialistes du groupe, le FLFQ disparut en 1971. Quelques-unes de ses anciennes militantes socialistes formèrent le Centre des femmes, qui fut très actif au Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits. Quand le Centre fut dissous en 1975, certaines de ses membres choisirent de réintégrer des groupes nationalistes ou de gauche. La dissolution du Centre ne sonna pas le glas du féminisme autonomiste. Plusieurs groupes autonomistes, notamment les Têtes de pioche et Coop-femmes, continuèrent de lutter pour la libération des femmes<sup>21</sup>.

La mobilisation féministe des années 1960 et 1970 eut un impact considérable sur le PS et le PQ. En effet, sous la pression de certaines de leurs militantes, ces deux partis accordèrent une plus grande place aux femmes et aux questions les concernant.

## LES PREMIÈRES FÉMINISTES DU PS ET DU PQ

Au PS, cette pression fut exercée par d'anciennes militantes du Mouvement démocratique féminin, club féministe réformiste qui fusionna avec le PS en 1971<sup>22</sup>. Peu après leur arrivée au PS, ces

---

20. Le slogan féministe de l'époque, « Pas de Québec libre sans libération des femmes ! Pas de femmes libres sans libération du Québec ! », résumait bien leur position. En ce qui concerne les tensions causées par leur attachement à la cause nationaliste et à la cause féministe, voir : Diane Lamoureux, *Fragments et collages : essai sur le féminisme québécois des années 1970*, Montréal, Québec, Remue-Ménage, 1986, p. 104 et Front de libération des femmes du Québec, « Lettre à des féministes américaines », dans Véronique O'Leary et Louise Toupin (dir.), *Québécoises deboutte!*, Montréal, Remue-Ménage, 1982, p. 79.

21. Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, première édition, Montréal, Quinze, 1982, p. 481-485 ; Prentice *et al.*, *op. cit.*, p. 353-356 et 359-360 ; Maillé, *op. cit.*, p. 87-91.

22. Dans *Mitterrand et les Françaises : un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 57-62, Jane Jenson et Mariette Sineau montrent bien que le Mouvement démocratique féminin fonctionna comme un véritable « laboratoire d'idées féministes » (p. 61) auprès du nouveau PS et de son chef, François Mitterrand.

femmes, et plus précisément Marie-Thérèse Eyquem, Yvette Roudy et Colette Audry, obtinrent la création de structures devant conseiller le PS sur l'amélioration de la condition féminine dans la société et dans le parti ainsi que l'adoption d'un quota de 10 % de femmes dans la plupart des instances. À l'automne 1972, le PS approuva la mise sur pied du Comité de coordination des problèmes féminins (CCPF). Dirigé par Marie-Thérèse Eyquem, le CCPF devait coordonner les actions des commissions socialistes concernant les femmes, proposer des modifications au programme et amener le PS à accroître la proportion de femmes candidates et membres de ses organes dirigeants. Quelques mois plus tard, le CCPF écrit au Secrétariat national aux élections pour qu'il demande aux secrétaires fédéraux d'expliquer pourquoi ils n'avaient trouvé que neuf candidates (et 431 candidats) à présenter aux élections législatives de 1973, et cela malgré la recommandation expresse du parti de recruter des candidates. Le Secrétariat national aux élections n'ayant pas donné suite à la requête du CCPF, M.-T. Eyquem démissionna de son poste<sup>23</sup>. Sur ce, le chef du PS, François Mitterrand, décida de créer des postes de délégués généraux qui ne devaient rendre de comptes qu'à lui. En tant que déléguée générale à la condition féminine, M.-T. Eyquem devait sensibiliser les militants socialistes aux problèmes qui se posaient aux femmes dans la société et dans le parti<sup>24</sup>. Il semblerait que ces délégués généraux n'avaient pas beaucoup de poids dans l'organisation socialiste parce qu'ils ne dépendaient que de F. Mitterrand.

Deux articles parus en 1965 et en 1966 dans le magazine du Mouvement démocratique féminin, *La Femme du 20<sup>e</sup> siècle*, suggèrent que l'absence des femmes au sein des institutions politiques préoccupait Eyquem et ses compagnes bien avant qu'elles n'entrent au PS<sup>25</sup>. Il n'est donc pas surprenant que dès 1972, M.-T. Eyquem, Y. Roudy et C. Audry aient organisé des réunions qui avaient pour thème la participation des femmes à toutes les activités du parti<sup>26</sup>. Au cours des premières réunions, M.-T. Eyquem et C. Audry hésitèrent à

23. Marie-Thérèse Eyquem, « La coordination des problèmes féminins », *Le Poing et la rose*, mai 1973, vol. 14, p. 21.

24. Marie-Thérèse Eyquem, « Délégation générale à la condition féminine », *Le Poing et la rose*, décembre 1974, vol. 35, p. 15. Le fait que M.-T. Eyquem était une amie proche de F. Mitterrand et que ce dernier « lui portait une affection admirative et quasi stupéfaite » explique en partie la nomination d'Eyquem à ce poste (Roudy dans Jenson et Sineau, *op. cit.*, p. 59).

25. « L'engagement », *La Femme du 20<sup>e</sup> siècle*, août-septembre 1965, vol. 2, p. 1 ; Marie-Thérèse Eyquem, « Les regroupements politiques », *ibid.*, avril 1966, vol. 5, p. 7.

26. William Guéraiche, *Les femmes de la vie politique française de la Libération aux années 1970 : essai sur la répartition du pouvoir politique*, thèse de doctorat, Unité fondamentale de recherche d'histoire, Université de Toulouse-Le Mirail, 1992, p. 718.

endosser l'idée du quota. Cependant, après plusieurs discussions sur le sujet, les participantes finirent par conclure que seule une mesure coercitive telle que le quota pourrait permettre aux femmes d'accéder aux organes du parti.

Des militantes socialistes de la première heure nous proposèrent deux versions différentes, mais pas nécessairement contradictoires, lorsque nous leur avons demandé d'expliquer d'où était venue l'idée du quota. Selon une répondante, l'idée est venue des États-Unis : « On s'était inspiré des États-Unis, des quotas pour les Noirs, c'est là que l'idée de discrimination positive a été lancée ». Une autre mentionna « le modèle des pays nordiques ». Ces deux versions sont tout à fait plausibles. Notons tout d'abord que Yvette Roudy, « l'héritière et la continuatrice de Marie-Thérèse Eyquem », avait traduit l'ouvrage de Betty Friedan sur la situation des femmes dans les banlieues américaines, *The Feminine Mystique (La Femme mystifiée)*<sup>27</sup>. De plus, deux ans avant que le quota ne soit adopté par le PS, des partis américains et suédois prirent des mesures énergiques pour pallier la sous-représentation féminine dans leurs instances. En 1972, les délégués au Congrès présidentiel du Parti démocratique furent sélectionnés d'après une nouvelle règle d'action positive prévoyant que la moitié des délégués devait être des femmes<sup>28</sup>. La même année en Suède, le Parti libéral et le Parti communiste adoptèrent le principe de la présence d'au moins 40 % de femmes dans toutes leurs instances élues<sup>29</sup>. Il est probable que ces initiatives influencèrent ou même raffermirent la décision de M.-T. Eyquem et de ses compagnes d'insérer un quota dans les statuts du PS.

Sur ces entrefaites, au Québec, un groupe de femmes péquistes militant dans la région Montréal-Centre se préparait à imposer ses revendications au PQ. Au début de 1976, elles mirent sur pied leur propre Comité régional de la condition féminine (CRCF). Dès que l'exécutif régional sanctionna la création de ce nouvel organe, elles entreprirent de moderniser la section du programme péquiste consacrée aux femmes. À cette fin, elles invitèrent des militantes affiliées et non affiliées au PQ ainsi que des dirigeants péquistes à un colloque sur la condition féminine, intitulé « Solidaires ou solitaires ». Au cours d'ateliers sur la famille, l'éducation, la justice, la politique, la santé et l'emploi, les participants au colloque discutèrent des problèmes auxquels les femmes se heurtaient et des solutions à ces problèmes<sup>30</sup>.

27. Jenson et Sineau, *op. cit.*, p. 237.

28. Bashevkin, *op. cit.*, p. 95.

29. Anne Phillips, *Engendering Democracy*, University Park, Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 1991, p. 84.

30. Renée Rowan, « "Solitaires ou solidaires" : colloque du PQ sur la condition féminine », *Le Devoir*, 24 mars 1976, p. 2 ; Renée Rowan, « Colloque du PQ sur la condition féminine : la femme devra se résoudre à être menaçante politiquement », *Le Devoir*, 29 mars 1976, p. 2 ; Région Montréal-Centre du PQ,

Plusieurs de ces solutions, par exemple le congé de maternité, les services de garde et l'avortement libre et gratuit, furent incorporées dans la résolution que le CRCF présenta au Congrès de mai 1977.

Contrairement à ce qu'il en est pour le PS, il est difficile d'identifier des personnalités féminines qui étaient (ou avaient été) actives dans des groupes féministes parmi les membres qui créèrent le CRCF. En effet, deux des fondatrices du CRCF nièrent qu'elles ou leurs compagnes venaient de l'aile autonomiste ou même de l'aile réformatrice du mouvement des femmes. Cependant, cela ne veut pas dire qu'elles n'étaient pas féministes. Il semblerait que le CRCF comprenait une majorité de mères qui s'intéressaient plutôt aux questions ayant rapport à la maternité, autrement dit les services de garde, le congé de maternité, etc. Donc, à l'instar de M.-T. Eyquem, Y. Roudy et C. Audry, ces femmes étaient des féministes réformatrices. Même si elles n'avaient pas milité dans des groupes féministes, leurs idées avaient été influencées par le discours de la seconde vague féministe.

Fait intéressant à noter, plusieurs des répondants péquistes firent le rapprochement entre le militantisme féministe des années 1960 et 1970 et le lancement du CRCF en 1976 et du Comité national de la condition féminine (CNCF) en 1977. Certains mentionnèrent que l'année 1975, l'année internationale de la femme, stimula les femmes de la région Montréal-Centre. Deux militantes de longue date notèrent que le parti répondit simplement à un mouvement d'opinion favorable aux femmes quand il sanctionna la création du CNCF : «[p]olitiquement c'était chic de créer ça»; «[c]'était une mode, une vague... pour être bien vu». Dans son historique, le Comité fait écho à ces remarques, mais de façon moins critique :

À partir du début des années 1970, à travers le monde, la sensibilisation des peuples envers la cause des femmes s'est beaucoup accentuée et de nombreux organismes ont été fondés pour travailler à cette cause. Le Parti québécois répondait donc avec justice et en temps opportun à un mouvement évolutif qui prenait place à l'échelle de la planète<sup>31</sup>.

En résumé, la seconde vague féministe obligea le PS et le PQ à faire place aux femmes et aux questions qui les concernaient. Durant les années 1970, des militantes féministes ainsi que des femmes qui soutenaient les idées du mouvement des femmes adhérèrent au PS et au PQ. Leur première action d'éclat fut de faire adopter des résolutions qui reconnaissaient la présence des militantes et de leurs revendications,

---

« Compte-rendu des ateliers du colloque sur la condition féminine "Solitaires ou solidaires" », mars 1976.

31. Comité national d'action politique des femmes (CNAPF), « Présentation du CNAPF », juillet 1993.

notamment la résolution instituant le quota de 10 % de femmes dans la plupart des instances socialistes et la résolution préconisant plusieurs modifications du programme du PQ. Examinons maintenant comment les militantes socialistes et péquistes réussirent à faire passer ces résolutions ainsi que la façon dont les militants socialistes et péquistes perçoivent les mesures de féminisation de leur parti.

## LES MILITANTS FACE À LA FÉMINISATION DU PS ET DU PQ

### L'adoption des deux résolutions

M.-T. Eyquem et ses compagnes réagirent immédiatement à la nouvelle de la défaite des neuf candidates socialistes qui s'étaient présentées aux élections de 1973. Dans un article paru dans *Le Poing et la rose*, journal du PS, M.-T. Eyquem souligne que la représentation des femmes dans les instances nationales du PS pouvait se résumer ainsi : quatre femmes siégeaient au Comité directeur et aucune femme ne faisait partie du Bureau exécutif, du Secrétariat national (organe du chef du parti) et du groupe parlementaire socialiste<sup>32</sup>. Cette situation était, d'après elle, extrêmement injuste, puisque 15 % des membres du parti étaient des femmes<sup>33</sup>. Au mois de janvier 1974, M.-T. Eyquem et Dominique Taddei, un des membres du Secrétariat national, présentèrent une résolution voulant que tous les organes du parti comprennent un pourcentage minimum de 10 % de femmes et qu'au sein de tous les exécutifs une personne soit chargée des problèmes que posent la condition des femmes dans la société et dans le parti<sup>34</sup>. Trois mois plus tard au Congrès de Suresnes, la résolution fut brièvement débattue puis adoptée. Les arguments principaux qui furent avancés durant ce court débat avaient trait, d'une part, au fait que le quota était incompatible avec la notion d'égalité et, d'autre part, à la nécessité de prendre des mesures énergiques afin de corriger une situation profondément inégalitaire<sup>35</sup>.

Les répondants qui assistèrent au Congrès de Suresnes déclarèrent que déjà en 1974, les militants socialistes avaient des doutes sur le quota. Les hommes aussi bien que les femmes qui militaient au niveau local et au niveau national n'étaient pas convaincus que le quota était une bonne solution. Les hommes le considéraient comme une mesure

---

32. Pour une description claire et concise des structures internes du PS, voir PS, *Repères*, Paris, PS, 1992.

33. M.-T. Eyquem, « Délégation générale... », *op. cit.*, p. 15.

34. Guéraiche, *op. cit.*, p. 716-718.

35. Françoise Carle, « L'action du Parti socialiste depuis 1971 et du gouvernement depuis 1981 en faveur des femmes », Service de documentation du PS, novembre 1985.

injuste, tandis que les femmes se sentaient diminuées par cette mesure et préféraient être promues pour leurs compétences. Ces arguments, de même que les objectifs et les implications du quota, ne firent jamais l'objet d'un véritable débat. Donc, le fait qu'une majorité de délégués ait voté pour le quota ne veut pas dire que les militants soutenaient totalement cette mesure. En fait, il semble qu'en 1974 les opinions étaient plutôt partagées. L'adoption expéditive du quota ne devrait cependant pas surprendre. En effet, il était improbable que soit rejetée une résolution bénéficiant de l'appui du chef de parti (qui était un ami proche de M.-T. Eyquem) et de son Secrétariat national<sup>36</sup>. D'ailleurs, en 1981, F. Mitterrand corrobora cette version des événements : « À l'intérieur du parti socialiste, j'ai... je dirais presque imposé... enfin obtenu (c'était d'abord avec Marie-Thérèse Eyquem) un système déplorable mais nécessaire qui est celui du quota<sup>37</sup> ».

Les liens d'amitié qui existaient entre M.-T. Eyquem, Y. Roudy et F. Mitterrand paraissent aussi avoir facilité la mise sur pied du Secrétariat national à l'action féminine. En 1977, au Congrès de Nantes, la Délégation générale à la condition féminine demanda qu'une structure-femmes soit créée et que le quota soit augmenté à 20 %. L'annonce que le quota ne serait relevé qu'à 15 % déclencha un véritable tollé parmi les militantes. Près de trois cents femmes se rassemblèrent dans la salle principale du Congrès afin de protester contre cette décision. Pour éviter l'embarras d'une révolte féminine, F. Mitterrand alla trouver Y. Roudy et lui promit de créer un secrétariat national juste pour les femmes et d'organiser une convention nationale sur les droits des femmes. Sur ce, Y. Roudy réussit à convaincre les militantes socialistes de ne pas protester contre le quota de 15 %<sup>38</sup>.

Les femmes de la région Montréal-Centre utilisèrent une stratégie très différente de celle de leurs consœurs socialistes. Conscientes de l'opposition de René Lévesque et de son exécutif national (qui à l'époque ne comprenait qu'une femme) à leur résolution visant à moderniser la section « condition féminine » du programme péquiste, elles s'efforcèrent d'obtenir le soutien des militants de base. En vue du Congrès de mai 1977, elles se rendirent à maintes réunions de comté et de région afin d'expliquer aux militants que leur résolution proposait d'insérer plusieurs réformes féministes dans le programme du PQ. C'était une stratégie astucieuse, puisque bon nombre des militants qu'elles rencontrèrent allaient être délégués au Congrès. Finalement, les efforts des femmes de Montréal-Centre portèrent leurs fruits. Le Congrès adopta la résolution et élut quatre femmes, y com-

36. Sur les liens d'amitié qui unissaient Eyquem et Mitterrand, voir Jenson et Sineau, *op. cit.*, p. 59 et 73.

37. Mitterrand dans Choisir, *Quel Président pour les femmes ?*, Paris, Gallimard, 1981, p. 98.

38. Guéraiche, *op. cit.*, p. 792-794.

pris deux jeunes féministes, Louise Thiboutot, une des fondatrices du CRCF, et Denise LeBlanc, à l'exécutif national en dépit des objections des dirigeants. À la réunion du Conseil national du mois de septembre, le nouvel exécutif national présenta une résolution annonçant la mise sur pied du Comité national de la condition féminine (CNCF ou Comité) chargé de soumettre des prises de position sur les problèmes des femmes et de faire connaître le programme du parti aux Québécoises<sup>39</sup>. La résolution passa sans difficulté<sup>40</sup>.

Bien que cette résolution ne mentionnât pas que le CNCF devait aussi remédier à la sous-représentation des femmes dans les instances du PQ, il est clair que cela fut dès le départ une de ses priorités<sup>41</sup>. Un bref survol des toutes premières activités du CNCF confirme ce point. Comme nous l'avons déjà noté, le colloque du CRCF comprenait un atelier sur les femmes et la politique. À la fin des années 1970, les membres du CNCF se rendirent dans les comtés et les régions afin d'inciter les militantes à participer à toutes les activités du parti. Durant ces visites, les femmes du CNCF abordaient divers sujets : le fonctionnement des instances du parti, les responsabilités associées aux différents postes de décision, la procédure à suivre pour soumettre des résolutions, etc. Elles insistaient, en particulier, sur la nécessité de regrouper les femmes s'intéressant à la condition féminine dans des comités-femmes de comté et de région. Les membres du CNCF espéraient que ces comités permettraient aux femmes d'acquérir les connaissances et l'assurance nécessaires pour briguer des postes à responsabilités<sup>42</sup>.

En résumé, les femmes socialistes et péquistes recoururent à des stratégies différentes afin de faire adopter leurs résolutions. Les premières ne consultèrent pas les militants de base et s'arrangèrent avec le chef du parti qu'elles connaissaient bien. Les secondes, par contre,

---

39. Il faut noter que le CNCF devint le Comité d'action politique des femmes en 1981 et le Comité national d'action politique des femmes en 1993. Nous utilisons le terme « Comité » lorsque nous faisons référence à l'actuel Comité national d'action politique des femmes. Voir le texte de la résolution établissant le CNCF dans Conseil national de Sherbrooke, 24-25 septembre 1977.

40. Les événements décrits dans ce paragraphe ont été reconstitués à partir des entretiens et de l'ouvrage de Graham Fraser, *René Lévesque and the Parti Québécois in Power*, Toronto, MacMillan of Canada, 1984, p. 119-120.

41. La représentation des femmes au sein des instances du parti et des institutions politiques est d'ailleurs toujours un des objectifs principaux du Comité (voir Praud, *op. cit.*, chapitre 4).

42. Voir CNCF, « Lettre aux présidents de comté et de région », 17 octobre 1977 ; CNCF, « Document d'aide à la mise sur pied de comités de condition féminine », février 1978. Les efforts du CNCF portèrent leurs fruits puisqu'en 1979, 106 comtés (sur 110) et onze régions (sur treize) avaient un comité-femmes (voir : Renée Rowan, « Au Parti québécois, la politique devient l'affaire de toutes les femmes », *Le Devoir*, 17 octobre 1979, p. 2).



s'attachèrent à convaincre les militants de base d'appuyer leur résolution. Ce qui suit montre que ces stratégies différentes pourraient expliquer pourquoi les mesures de féminisation du PS et du PQ (soit le quota et les activités du Comité) sont mieux perçues au PQ qu'au PS.

## LES PERCEPTIONS DES MESURES DE FÉMINISATION

Les entretiens menés avec les militants du PS font ressortir que plus de vingt ans après la mise en place du quota, ceux-ci ont toujours des réserves à l'égard de cette mesure. En effet, quatre répondants se déclarèrent favorables au quota, neuf assez favorables et trois contre. Parmi les femmes, un écart entre les générations était perceptible : les militantes de longue date l'appuyèrent sans réserves tandis que les jeunes militantes le rejetèrent. De plus, les commentaires de ceux qui étaient assez favorables au quota (c'est-à-dire en fait plus de la moitié des répondants) laissent voir que le quota n'est pas bien accepté. Certains le décrivent comme « une contrainte », « un garde-fous », un « illogisme », un « mal nécessaire ». D'autres s'expriment ainsi :

« Les quotas sont réducteurs pour les femmes, mais mieux vaut un quota que rien du tout ».

« C'est le moins mauvais moyen ».

« C'est une règle brutale mais nécessaire ».

Selon les répondants, cette ambivalence ou hésitation à appuyer entièrement le quota se retrouvait chez les hommes, les femmes, les dirigeants et les militants de base<sup>43</sup>.

Comment se fait-il que les militants socialistes soient toujours aussi ambivalents à l'égard du quota ? Pour plusieurs répondants, c'est l'attachement aux idées républicaines qui explique cette ambivalence. En différenciant les femmes des hommes, le quota porte atteinte au principe républicain prônant que tous les citoyens doivent être traités de la même façon. Nous avons déjà noté que les réserves des militants quant à l'utilisation d'un quota ne firent jamais l'objet d'un véritable débat, d'où peut-être la persistance de cette ambivalence.

Les entretiens réalisés avec les militants du PQ révèlent que ceux-ci perçoivent le Comité et ses activités de féminisation de façon positive. Il faut tout d'abord noter que les répondants péquistes sem-

43. L'étude de Régine Saint-Cricq montre que les femmes socialistes ont des réserves à l'égard du quota : 59 % de ses répondantes pensaient que le quota avait toujours une raison d'être, 28 % étaient d'un avis contraire et 13 % n'ont pas répondu. De plus, 36 % étaient pour le remplacement du quota par un autre système, 25 % étaient contre une telle transformation et 39 % ne se sont pas prononcées (voir Régine Saint-Cricq, *Une autre place pour les femmes*, Paris, Fédération nationale des élus socialistes et républicains, 1989, p. 35-36).

blaient plus conscients que leurs homologues socialistes de la sous-représentation des femmes dans les instances de leurs partis respectifs. En effet, une majorité d'entre eux soulignèrent que les femmes occupaient plutôt des postes subalternes au niveau local que des postes de décision à tous les niveaux de l'organisation<sup>44</sup>. Cette reconnaissance de la répartition sexuée des postes peut être attribuée au travail de sensibilisation que le Comité a accompli depuis sa création. En outre, le Comité et ses activités de féminisation n'ont pas suscité les mêmes réponses ambivalentes et critiques que le quota a suscitées au PS. Tout le monde convint que le Comité remplissait des fonctions importantes à l'intérieur du parti, y compris la féminisation des instances.

Pendant, l'appui dont le Comité et ses activités bénéficient n'est pas sans limites. Les réponses des militants aux questions concernant les initiatives prises par le Comité afin de féminiser les structures du parti et la possibilité de participer à ces initiatives furent succinctes. Bon nombre d'entre eux déclarèrent que l'augmentation de la représentation féminine était la responsabilité du Comité et non pas la leur. De plus, l'éventualité d'utiliser des moyens plus coercitifs tel un quota fut rejetée par la plupart des répondants. Certains expliquèrent qu'un quota enfreindrait l'un des principes clés du PQ : l'égalité des chances<sup>45</sup>. Autrement dit, les militants péquistes favorisent les mesures de féminisation tant qu'elles ne les engagent pas et qu'elles restent non coercitives. Cela laisse donc à penser qu'une campagne d'éducation et de sensibilisation similaire à celle que le Comité organisa dans les années 1970 pourrait peut-être faire aboutir une résolution préconisant la mise en place d'un quota.

## CONCLUSION

L'adoption des résolutions qui marquèrent les débuts officiels de la féminisation du PS et du PQ mettent en évidence deux points importants. Premièrement, on se demande si, sans la mobilisation féministe des années 1960 et 1970, ces partis auraient pris l'initiative de féminiser leurs instances et d'aborder les problèmes qui préoccupent les femmes. À la suite à cette mobilisation, des militantes socialistes et péquistes pressèrent leur parti de faire plus de place aux femmes et à leurs revendications. Plusieurs de ces femmes avaient milité dans des groupes féministes. Par exemple, les femmes qui obtinrent l'insertion d'un quota de 10 % dans les statuts du PS venaient du Mouvement démocratique féminin. Il ne semble pas que

---

44. Cela confirme donc les conclusions de Legault *et al.*, *op. cit.*, p. 139-143.

45. Voir J. Praud, *op. cit.*, chapitre 4.

les femmes qui réussirent à incorporer plusieurs réformes féministes dans le programme du PQ aient été impliquées dans des groupes féministes. Cependant, les activités qu'elles organisèrent dès leur entrée au PQ indiquent qu'elles adhéraient aux idéaux féministes réformistes de l'époque.

Deuxièmement, cette étude fait ressortir que les femmes socialistes et péquistes utilisèrent différentes stratégies afin de faire passer leurs résolutions. Les militantes socialistes se mirent d'accord avec le chef du parti avec qui elles étaient en très bons termes. Pour leur part, sachant que René Lévesque et son exécutif national étaient opposés à leur résolution, les femmes péquistes s'attachèrent à convaincre les militants de base de la nécessité de moderniser les sections du programme ayant trait à la condition féminine. Il est probable que l'emprise de F. Mitterrand sur le nouveau PS et l'influence non négligeable dont jouissent les militants de base à l'intérieur du PQ inspirèrent ces différentes stratégies. En fin de compte, ces deux stratégies nous éclairent sur la façon dont les socialistes et les péquistes perçoivent les mesures de féminisation. Le fait que la décision d'adopter un quota fut prise sans consultation préalable des militants de base pourrait expliquer l'ambivalence des militants envers cette mesure ainsi que la féminisation limitée du PS. D'autre part, la stratégie plus inclusive des femmes péquistes pourrait expliquer l'appui dont le Comité et ses activités de féminisation bénéficient ainsi que la féminisation honorable du PQ.

Ces deux conclusions s'appliquent non seulement aux partis politiques, mais aussi à toutes les institutions politiques. Comme les exemples du PS et du PQ le montrent, sans une pression féministe énergique et continue, la féminisation des institutions politiques ne se fera qu'au compte-gouttes. Depuis plusieurs années, les féministes françaises et québécoises cherchent à remédier à la sous-représentation des femmes en politique. Au Québec, les grandes associations féminines, la FFQ, l'AFEAS et FRAPPE par exemple, travaillent à sensibiliser les citoyens à cette question et à encourager les femmes à se lancer en politique. En France, un nouveau mouvement pour la parité, comprenant de nombreuses associations féminines, réclame que toutes les institutions décisionnelles incluent une proportion égale de femmes et d'hommes. En conséquence, pour que la féminisation de l'arène politique s'accélère, il est primordial que ces associations continuent d'exiger que les femmes soient aussi bien représentées que les hommes et d'apporter leur soutien moral et logistique aux politiciennes.

Par ailleurs, le procédé élitiste et expéditif par lequel le quota du PS fut adopté devrait alerter ceux et celles qui veulent pallier la sous-représentation des femmes en politique du danger de tels procédés. Tout d'abord, il est problématique d'invoquer la nécessité de démocratiser les institutions politiques pour justifier l'imposition de mesures

de féminisation. Une institution féminisée n'est pas nécessairement une institution démocratisée, surtout si la décision de prendre de telles mesures est imposée par un petit groupe d'élites sans procéder à des séances publiques préalables d'information, de consultation et de délibération. La décision du Parti libéral du Canada de donner à son chef le pouvoir de choisir des candidats, et la sélection, en 1997, de quelques femmes candidates par Jean Chrétien ont peut-être contribué à faire élire trois députées libérales de plus qu'en 1993<sup>46</sup>. Cependant, il y a fort à parier que cette action a dans le même temps porté un coup à la pratique démocratique, déjà fragile, du Parti libéral. Il suffit de se tourner vers la France pour se rendre compte qu'après plus de deux décennies d'une féminisation par le haut, amorcée d'abord par V. Giscard d'Estaing puis poursuivie par F. Mitterrand, l'Assemblée nationale française demeure une des législatures les moins féminisées de l'Union européenne avec seulement 10,7 % (62/577) de députées<sup>47</sup>.

En fin de compte, la présente étude propose une féminisation démocratique des institutions politiques. Autrement dit, tous les groupes et individus concernés directement par la féminisation de l'arène politique doivent pouvoir participer au processus visant à déterminer les meilleurs moyens d'augmenter la représentation féminine. Ce processus doit être consultatif *et* délibératif. Les participants doivent donc avoir la possibilité et le temps de présenter leur point de vue et de délibérer des autres opinions avancées. Comme le montre l'exemple des femmes péquistes, cette façon de procéder sensibiliserait les groupes et les individus concernés aux différentes positions. À partir de là, on pourrait arriver à un consensus sur les

---

46. La députation libérale comptait 36 femmes sur 177 (soit 20,3 %) en 1993 et 39 femmes sur 155 (soit 25,2 %) en 1997 (Lisa Young, « Fulfilling the Mandate of Difference : Women in the House of Commons », dans Jane Arscott et Linda Trimble (dir.), *In the Presence of Women : Representation in Canadian Governments*, Toronto, Harcourt, Brace & Company Canada, 1997, p. 83 ; « Elections 1997 », *The Globe and Mail*, 3 juin 1997, p. A19-A20). De plus, le guide de campagne que le Parti libéral proposa à ses candidates lors des dernières élections met en évidence que ce parti préfère des candidates dont le mode de vie et l'apparence sont plutôt traditionnels. En effet, ce guide, qui fut ridiculisé par les médias et les partis d'opposition, rappelait aux candidates qu'elles n'auraient « pas le temps de faire la lessive, le ménage, la cuisine, d'aller chercher les enfants ou d'aller chez le teinturier » et leur recommandait de prévoir leur garde-robe « avec autant de soin que les politiques qu[elles] défend[ont], que [leur] stratégie et que l'organisation de [leur] équipe de campagne » (Commission libérale féminine nationale, *Femmes vers la victoire : manuel de campagne de la Commission libérale féminine nationale*, 14 mars 1997, p. 16-17). Sur cette affaire, voir : Anne McIlroy, « Clothes as Vital as Policy, Grits Tell Female Candidates », *The Globe and Mail*, 4 avril 1997, p. A-4 et Jack Aubry, « Liberal Guide Panned as Sexist », *The Montreal Gazette*, 4 avril 1997, p. A-10.

47. « French Vote Brings Gains for Women », *The Globe and Mail*, 3 juin 1997, p. A-17.

meilleurs moyens d'accroître la représentation des femmes. Il est possible qu'à l'issue de ces délibérations, les participants décident d'instituer un quota. Accepté par la plupart, si ce n'est par tous, ce quota aurait probablement un effet plus immédiat et plus tangible que celui qu'a eu le quota du PS. Enfin, le processus décrit ci-dessus permettrait aussi de consolider les acquis des femmes en ce qui concerne la représentation politique ; il favoriserait également l'émergence d'une pratique démocratique inclusive et délibérative.